







A retenir

VERS DE LA GRAPPE Pensez à changer vos capsules vers le 15-16 juillet. Le début du 3^e vol est prévu aux alentours des 23-26 juillet pour les secteurs précoces, mais pas avant début août pour les secteurs tardifs.

RÈGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 12 au 17 juillet 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 12	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17
Températures	21 30	14 24	15 26	15 26	15 26	15 26
Tendances	 Averses orageuses en soirée (10 mm)	 Pluies résiduelles				 Nouvelle perturbation

STADES PHENOLOGIQUES

Les premiers signes de véraison apparaissent timidement. Les tous premiers grains vérés ont été observés sur Gamay et Duras.

ÉTAT DE LA CULTURE

Des dégâts de stress hydrique avancé apparaissent localement : les apex se dessèchent.

MILDIOU

• Situation au vignoble

La situation n'évolue plus depuis plusieurs semaines. Les taches anciennes sont sèches et aucune nouvelle tache n'a été détectée.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – IFV)

La semaine a été sèche, mises à part quelques gouttes ici ou là lundi 4 juillet.

La pression chute donc encore : elle est nulle sur la majorité des secteurs et ne reste faible qu'à Cadalen et Cunac. La pression devrait rester nulle à faible.

Les épisodes pluvieux prévus devraient entraîner des contaminations élités insignifiantes sur l'ensemble des secteurs et des contaminations de sauvegarde sur les secteurs de Cadalen et Castanet. Des contaminations de masse ne sont simulées qu'à Cunac avec un cumul d'environ 20 mm.

Il faudrait des cumuls d'environ 40 mm, ou 40 mm survenant en un seul évènement pluvieux, pour engendrer des contaminations de masse en tous secteurs.

Évaluation du risque : La pression reste nulle à faible. Après le stade fermeture, les grappes deviennent moins sensibles à de nouvelles contaminations. Par ailleurs, les taches de mildiou se font très rares. Le risque de contamination devient donc négligeable et se limite à quelques symptômes sur les jeunes feuilles sans conséquence notable.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Les parcelles de surveillance restent indemnes de symptômes d'oïdium. Sur le témoin non traité de Lisle, la progression des dégâts sur grappes est importante : 70 % de grappes atteintes et 30 % d'intensité d'attaque.

En dehors du réseau de surveillance, des cas d'attaques significatives sont signalés (>10 % de grappes attaquées). Ces foyers semblent en progression et pourraient être liés à un manque de vigilance lors de la période à risque.

Évaluation du risque : La période de haut risque de contamination des grappes est terminée. Une surveillance spécifique jusqu'au stade véraison ne se justifie que sur les parcelles présentant déjà des dégâts sur grappes.

L'évaluation de l'état sanitaire au stade fermeture doit s'apprécier par un contrôle rigoureux de la fréquence d'attaque sur grappes de toutes les parcelles (contrôler au moins 50 grappes, prises au cœur des souches, en les retournant pour visualiser la totalité des baies).

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Le piégeage se maintient à un niveau faible (3-4 papillons tous les 2 jours).

On observe globalement peu de dégâts de perforations de baies.

La présence de perforations n'est notée que dans de quelques parcelles où une activité de ponte importante avait été observée en G2 (Ex : secteur de Couffouleux).

Sur les secteurs à faible pression et donc non protégés en G2, de faibles dégâts de perforations sont observés mais ne dégènerent pas en pourriture grâce au temps chaud et sec.

- **Données de la modélisation** (Modèle Eudémis LOB version 2.0 - SRAL)

D'après le modèle, en secteur précoce, les pontes et les éclosions sont terminées (95 à 98 % des éclosions ont déjà eu lieu). Les derniers adultes de la cohorte pourraient voler jusqu'au 18 juillet, mais leur capture resterait anecdotique. Le début du 3^e vol d'eudémis est modélisé entre le 23 et le 26 juillet (les périodes de temps moins chaud semblent retarder les délais simulés par le modèle).

En secteur tardif, le vol se termine (99 %) mais des adultes pourraient être observés sporadiquement jusqu'au 22 juillet. Les éclosions touchent également à leur fin (80 %). La fraction restante des éclosions pourrait s'échelonner jusqu'à fin juillet. Le début du 3^e vol n'est pas prévu avant le début du mois d'août.

Évaluation du risque : La période de risque de la deuxième génération est terminée.

Pensez à changer les capsules de vos pièges en fin de semaine

CICADELLE VERTE

- **Situation au vignoble**

Les populations larvaires restent faibles mais semblent progresser, notamment sur les secteurs non soumis aux traitements obligatoires Flavescence dorée.

La présence de jeunes larves en proportion importante semble indiquer qu'une nouvelle phase d'éclosion démarre.

Évaluation du risque : Pour les parcelles sur lesquelles des dégâts significatifs auraient déjà été observés les années précédentes, surveillez l'évolution des populations.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

FLAVESCENCE DORÉE

- **Situation au vignoble**

De nouvelles souches flavescentes apparaissent toujours sur Gamay et Mauzac.

Les souches atteintes doivent obligatoirement être marquées et éliminées (arrachées et dévitalisées).

Le prochain BSV Vigne Gaillac paraîtra le mardi 19 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vinovalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

L'application du **3^{ème} traitement obligatoire aduicide** doit avoir lieu **entre le 16 juillet et le 31 juillet 2011**.

La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>

rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.